

RÉSUMÉ DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE RÉPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Type de diplôme : Licence LMD
 Domaine LMD : Arts, Lettres et Langues
 Mention : Lettres Modernes

Finalités : Recherche / Professionnelle

(cadre 2) Autorité responsable de la certification

- Université Paris Ouest Nanterre-La Défense
 - Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

- Président de l'Université Paris Ouest Nanterre-La Défense
 - Recteur de l'Académie, chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau : Niveau II Licence LMD et professionnelle

Code NSF :

131 - Français, littérature et civilisation française

131b : Sémiotique de la littérature

131d : Littérature et philosophie

131g : Littérature appliquée à la documentation, communication, lettres et enseignement

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Analyse des documents : analyser des textes et les confronter entre eux ; distinguer plusieurs niveaux de sens dans l'œuvre écrite et iconographique.
- Gestion documentaire : collecter des informations (littéraires, historiques, culturelles), vérifier des données, actualiser ou corriger des documents référencés.
- Distinguer les divers types de livres et développer la capacité d'apprécier leur contenu en utilisant les acquis d'une culture littéraire

- Rédaction : rédiger un texte, une brochure d'information, selon un genre ou style précis.
- Rédiger des mémoires en développant une pensée et en l'organisant,
- Effectuer des synthèses, rédiger des comptes rendus, notamment d'ouvrages ou de communications d'ordre littéraire
- Présenter oralement le résultat d'une recherche

- Traduction : traduire en français divers documents rédigés en langue étrangère, récrire une notice internationale pour le compte de tiers ou d'une entreprise ; apprécier et qualifier une traduction

- Formation : transmettre une culture littéraire et des méthodes d'expression (au niveau individuel ou collectif).

- Enseigner la langue française à un public francophone ou non, en France ou à l'étranger.
- Édition : effectuer des travaux de (re)lecture et de correction de documents (textes manuscrits ou dactylographiés, supports multimédias).

Compétences ou capacités évaluées

Le diplômé a acquis :

- Une culture générale et littéraire ; une connaissance de l'histoire de la littérature française, des idées, et du livre, lui permettant de situer une œuvre littéraire, de l'interpréter selon son contexte.
- Une maîtrise de la langue française (syntaxe, orthographe), un niveau d'expression écrite et orale lui permettant de communiquer ses idées ou des informations de manière correcte, de corriger des documents, et d'assurer un soutien dans l'apprentissage de la langue française.
- une aptitude à analyser des documents courts ou longs, éventuellement difficiles d'accès (littérature ancienne, classique, expérimentale...), lui permettant de les classer ou de les présenter.
- Un esprit de synthèse, lui permettant de restituer des données ou une réflexion avec clarté, en vue d'élaborer des documents de synthèse ou des compte-rendus.
- Une aptitude à argumenter, à présenter une problématique à l'attention d'un lectorat (capacités rédactionnelles) ou d'un auditoire (capacités orales), suivant des objectifs variés (politique, publicité, communication d'entreprise).
- Une aptitude à effectuer des recherches bibliographiques, à gérer et confronter divers types de ressources documentaires, requise dans les métiers de la documentation et du patrimoine.
- Une aptitude à travailler en autonomie ou en équipe qu'il pourra mettre au service de tout employeur.
- Une aptitude à communiquer par écrit et oralement dans une langue étrangère, voire plusieurs (option interculturelle), lui permettant de recueillir des informations en langue étrangère ou de communiquer avec des homologues à l'étranger.
- Une maîtrise des techniques d'information et de communication : utilisation des traitements de texte usuels, manipulation d'internet à des fins de recherche documentaire.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités :

- soutien à l'enseignement (cours particuliers, associations ou sociétés de soutien scolaire), auprès de publics francophones ou non (option FLE)
- métiers de la culture, métiers de la communication
- métiers du livre, de la documentation et de l'édition ;
- carrières administratives ou enseignantes (sur concours en fin de licence) ;
- accès (possible en fin de L2) aux Licences professionnelles Information-Communication et Métiers de l'édition ;

Types d'emplois :

- enseignant(e) en cours particuliers (enseignement primaire et secondaire) ;
- responsable de travaux rédactionnels au sein de sociétés de production, d'édition, d'organismes culturels, d'associations, ou en indépendant ;
- chargé(e) de communication ;
- assistant(e) d'édition, lecteur/correcteur, lectrice/correctrice d'édition.
- sous réserve d'obtention d'un concours de la fonction publique, enseignant, bibliothécaire d'État, conservateur territorial, rédacteur territorial.

Codes des fiches ROME les plus proches :

- K2107 : Enseignement général du second degré

- E 1102 : Écriture d'ouvrages, de livres
- E 1103 : Communication
- E 1105 : Coordination d'édition
- E 1305 : Préparation et correction en édition et presse
- M 1602 : Opérations administratives

Réglementation d'activités

Les emplois susceptibles d'être réglementés dans ces secteurs d'activités sont :

Agent public ; Guide-conférencier.

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Modalités d'accès :

Baccalauréat (ou diplôme équivalent), classes préparatoires aux grandes écoles (accès en L3), VAE, DAEU.

Des passerelles sont prévues à l'Université de Paris Ouest-Nanterre :

- dès le second semestre de la L1 : avec LLCE (Langues, Littératures et Civilisations Etrangères), SDL.

- en fin de L2 : spécialisation vers la L3 des Licences Sciences du Langage et Information-Communication; de la Licence Sciences de l'Éducation (pour les étudiants du parcours Professorat des Écoles).

- Modalités de contrôle :

Le diplôme est organisé en 6 semestres valant chacun 30 crédits. Les 6 semestres doivent être validés pour l'obtention de la licence.

Les UE se compensent selon les modalités de contrôle votées par l'Université (intra UE / intra semestre / entre semestres de la même année)

Contrôle Continu : partiels et contrôle final, ce dernier valant obligatoirement pour 50% de la note.

Dérogatoire/à distance (service Comète) /Sessions de rattrapage : examen terminal.

Les évaluations peuvent prendre une forme écrite ou orale.

Descriptif des composantes de la certification :

La certification est constituée d'un parcours principal auquel s'ajoutent deux parcours en L2 et deux autres parcours en L3. L'enseignement de chaque semestre est constitué de 5 UE (unités d'enseignement), elles-mêmes composées d'EC (éléments constitutifs), dont les intitulés sont rapportés en italiques.

Nous indiquons la structure du parcours principal puis les variantes ajoutées par les autres parcours.

Pour chaque UE, nous indiquons le nombre de crédits (ects) par semestre, et le total pour les 3 ans de Licence.

PARCOURS PRINCIPAL

UE 1 : enseignements fondamentaux : 12/12/15/15/15/15 → 84 ects

Histoire littéraire Moyen Age-XVIIIe et XIX-XXIe, littérature par siècles du Moyen-Age au XXe, étude d'une œuvre, étude d'une œuvre en langue étrangère, théorie littéraire, littérature francophone, littérature et poésie comparées, littérature et Bible, texte et image

UE 2 : enseignements complémentaires : 9/9/6/6/6/6 ects → 42 ects

Langue vivante, SDL, Histoire de l'art, littérature d'idées, littérature et arts, méthodologie de la dissertation, récit et fiction, ancien français, poésie, littérature dramatique, initiation

*master recherche (littérature française et littérature comparée).
+ enseignements propres aux 3 socles (Histoire de l'art, LV, SDL)*

UE 3 : langue vivante : 3 x 6 → 18 ects

UE 4 : parcours personnalisé : 4.5 x 6 → 27 ects

*Parcours personnalisé établissement : « Grands repères » 1 et 2, pratique personnalisée de l'écrit, langue ancienne, SUFOM (métiers de l'enseignement), stylistique, grammaire, littérature pour la jeunesse, littérature et sérialité.
+ UE 4 des autres parcours*

UE 5 : pré-professionalisation : 1.5 x 6 → 9 ects

Module pré-professionalisation établissement (module de français et de consolidation), Latin, découverte des métiers du livre, stage en établissement, stage personnel, méthodologie des apprentissages universitaires, C2I 1 et 2, pratique de l'écriture journalistique.

Total : 180 ects.

PARCOURS INTERCULTUREL (L2 et L3)

UE 2 : *Anglais oral, littérature irlandaise / britannique / américaine, traduction, civilisation britannique / américaine,*

UE 4 : *Interculturalité 1 : plurilinguisme et traduction comparée / interculturalité 2 (espaces francophones) / littérature, arts et interculturalité 1 / interculturalité 3 (acculturation, métissage et syncrétisme) / littérature, arts et interculturalité 2 / interculturalité 4 (espaces méditerranéens), débat d'idées.*

PARCOURS PROFESSEUR LYCEE COLLEGE (L2 et L3)

UE 2 : *Stylistique, histoire de la langue, morphologie & lexicale, oral, écrit, discours & texte, version et lecture de textes latins, langue et littérature latine, méthodologie du commentaire, dissertation générale (pré-Capes)*

PARCOURS METIERS DU LIVRE (L3)

UE 2 : *Le monde de l'édition, Histoire de la bibliothèque, Histoire de l'imaginaire du livre, Histoire du livre et de la librairie, Publication Assistée par Ordinateur*

UE 4 : *Littérature pour la jeunesse, littérature et sérialité.*

PARCOURS JOURNALISME (L3)

UE 2 : *Écriture journalistique, Note de synthèse et dossier de presse, Journalisme culturel, journalisme radio et TV, Web journalisme*

UE 4 : *Littérature pour la jeunesse, littérature et sérialité.*

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé : les UE sont capitalisées sans limite temps

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		PR, MCF et enseignants chercheurs intervenant dans le diplôme à Paris Ovest Nanterre La Défense
En contrat d'apprentissage			
Après un parcours de formation continue	X		PR, MCF et enseignants chercheurs intervenant dans le diplôme à Paris Ovest Nanterre La Défense
En contrat de professionnalisation			

Par candidature libre			
Par expérience <i>Date de mise en place : 2014</i>	X		PR, MCF et enseignants chercheurs intervenant dans le diplôme à Paris Ouest Nanterre La Défense

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)	Accords européens ou internationaux (cadre 9)
Possibilité d'équivalence pour les étudiants de classes préparatoires littéraires. Possibilité de changement d'orientation au second semestre de la L1 Demande d'équivalence possible Partenaires : SUFOM IUT Ville d'Avray-Saint-Cloud	

Base légale (cadre 10)

<p><u>Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :</u> LMD2 : arrêté du 11 juillet 2011 relatif aux habilitations de l'université Paris Ouest Nanterre-La Défense à délivrer les diplômes nationaux</p> <p>LMD3 : l'arrêté d'habilitation est en cours.</p> <p><u>Références autres :</u></p>

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Observatoire de l'université : <http://www.u-paris10.fr/1-universite/observatoire-de-la-vie-universitaire-ovu--120372.kjsp?RH=SERV>

Nombre de titulaires de la certification pour les trois dernières années :

Il s'agit uniquement du nombre de titulaires de la certification qui arrivent sur le marché du travail (homme/-femmes, L3, M2)

Les statistiques demandées en fin de fiche (Nombre de certifiés hommes / femmes sur les trois dernières années et Statistiques d'insertion professionnelle) seront publiées par l'Observatoire de l'université, les responsables pédagogiques peuvent demander l'assistance de ce service le cas échéant.

Autres sources d'informations :

Site de l'université : www.u-paris10.fr

Site du département : [www.u-paris10.fr http://lettresmodernes](http://www.u-paris10.fr/lettresmodernes)

Fiche formation : <http://www.u-paris10.fr/formation/licence-arts-lettres-et-langues-br-mention-lettres-modernes>

Portail étudiant du ministère de l'Éducation nationale : www.etudiant.gouv.fr

Portail ONISEP : www.onisep.fr

Lieu(x) de certification :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

200, avenue de la République

92001 Nanterre Cedex

UFR PHILLIA, bâtiment L

Historique :

- L'élaboration de la maquette LMD2 s'est accompagnée de l'adoption d'une structure avec socles et portails destinée à favoriser les réorientations à mi-semestre de la L1. La structure des enseignements reposait sur une première année composée de socles pluridisciplinaires intégrant un flux important d'étudiants venant des Langues Étrangères Appliquées (LEA) et des Arts du Spectacle. Les étudiants de ces deux formations étaient surpris de se voir « imposer » des cours de littérature alors qu'ils pensaient intégrer des enseignements disciplinaires ; les étudiants issus des Lettres ont souffert du niveau trop élevé des cours de langues et de la quantité de cours proposés. Après consultation, en accord avec les responsables de ces départements, le principe des socles de première année a donc été repensé et recentré sur un enseignement disciplinaire ouvert sur des formations professionnalisantes.

- Des enseignements complémentaires, plus spécifiques, ont été créés en Lettres, de nouveaux parcours et options ont été ouverts : option métiers du livre, parcours interculturel bilingue. Une option journalisme sera ouverte en L3 pour la rentrée 2013/2014, en mutualisation avec la licence Humanités.

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

<http://www.u-paris10.fr>